



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT-QUATRE MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire.

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 mars 2025

Les membres présents (9) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLINET, Denis JEANDIN, Emmanuelle ROSSI, Stéphane BOLLARD, Gratienne BASTARD-ROSSET, Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS ;

Procurations (3) : André BOCHET-CADET à Stéphane BOLLARD, Guillaume PERISSE à Claude CHARBONNIER, Séverine SAOS à Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS ;

Absent (1) : Carole DUPRÉ ;

Monsieur Stéphane BOLLARD a été élu secrétaire de séance.

N°2025/023-24/03

Objet : Fixation du montant des crédits scolaires pour l'année 2025

Rapporteur Catherine HAUETER

Considérant la demande de Madame la Directrice portant sur les crédits de :
fournitures scolaires : 5 940 € - fournitures scolaires par classe : 325 € - pour la direction : 155 € - pour renouvellement des manuels de lecture élèves de CP : 500 € - pharmacie : 200 € - Noël : 1 000 € - financement des cours de natation : environ 1 000 € - transport : 6 000 € - renouvellement parc informatique

Sur proposition de la commission Finances, Madame le Maire propose d'attribuer un budget 2025 de Fonctionnement pour l'école de 9 000 € + le transport scolaire de 6 000 € + 4 000 € affectés à la section Investissement pour le renouvellement du parc informatique

*Entendu l'exposé de Catherine HAUETER
Sur proposition du Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la demande de budget scolaire 2025 présentée par Madame la Directrice
- **DECIDE** de prévoir les sommes présentées au budget primitif 2025 du BUDGET PRINCIPAL selon le détail fourni :
- ✓ Fournitures scolaires, les classes et la Direction : 6 420 € + Renouvellement des manuels de lecture élèves CP : 500 €
- ✓ Dépenses de la Fête de Noël : 1 000 € - Petit équipement (pharmacie etc...) : 200 €
- ✓ Transports : 6 000 € - Les cours de natation : environ 1 000 €
- ✓ Parc informatique : 4 000 €
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Catherine HAUETER



Le secrétaire de séance
Stéphane BOLLARD

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 28/03/2025
ET PUBLICATION LE 28/03/2025